

EGREENCITY'S

Borne De Rechargement



La mobilité électrique en Guyane

Bornes de recharge IRVE • Installation • Supervision • Maintenance

— ÉDITION 2026 —

VOTRE CONTACT
LUDOSKY Loïc

Président — Fondateur

egreencitys.com

egreencitys@gmail.com

+33 (0)6 51 14 11 18

L'entreprise EGREENCITY'S

Acteur engagé de la transition énergétique en Guyane française, **EGREENCITY'S** conçoit, installe, exploite et maintient des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) destinées aux particuliers, copropriétés, entreprises, hôtels, centres commerciaux et collectivités.

Implantée à Macouria, l'entreprise a vocation à couvrir l'ensemble du littoral guyanais — de Saint-Laurent-du-Maroni à Saint-Georges de l'Oyapock — avec un maillage dense de stations publiques et privées, afin de permettre à chaque utilisateur de circuler en toute sérénité.

100%
ÉLECTRIQUE

Zéro émission directe

7+
COMMUNES VISÉES

Couverture littoral 2026-2027

24/7
SUPERVISION

Plateforme connectée OCPP 1.6/2.0

Notre mission

Permettre à tous — particuliers, collectivités et entreprises — de s'inscrire dans une démarche de **développement durable** et de responsabilité sociale en utilisant des énergies alternatives, moins polluantes et plus économiques.

Nos engagements

- **Qualité & conformité** — Matériel certifié EV Ready / OCPP, pose par techniciens IRVE qualifiés.
- **Impact environnemental** — Développement de la mobilité bas-carbone sur le territoire guyanais.
- **Service de proximité** — Stock local, maintenance préventive et corrective sous 48 h ouvrées.
- **Souveraineté données** — Hébergement européen, conformité RGPD, supervision sécurisée.

Pourquoi passer à l'électrique ?

La mobilité électrique n'est plus une promesse : c'est une réalité technique, économique et réglementaire. La Guyane, territoire stratégique aux ressources renouvelables abondantes, est idéalement placée pour devenir l'un des laboratoires de cette transition.

AXE	BÉNÉFICE	IMPACT
Environnement	Aucune émission directe de CO ₂ , NOx ou particules fines	Air plus sain en zones urbaines
Économie	Coût d'usage divisé par 3 à 5 vs essence/diesel	Économies sur le carburant et l'entretien
Confort	Silence, accélérations linéaires, conduite apaisée	Expérience utilisateur supérieure
Énergie	Compatible production photovoltaïque locale	Souveraineté énergétique
Réglementation	AFIR, LOM, ZFE, décret tertiaire	Conformité obligatoire 2025-2030

Un coût d'usage maîtrisé

Pour **30 000 km/an**, la recharge d'un véhicule électrique revient à environ **900 € d'énergie**, contre **2 100 € en gazole** et **2 700 € en essence**. À cela s'ajoutent un entretien réduit (absence de boîte, d'embrayage, de filtres, freinage régénératif) et une assurance souvent plus avantageuse.

Notre gamme de solutions IRVE

EGREENCITY'S vous accompagne quel que soit votre besoin : du domicile individuel à la station ultra-rapide pour autoroutes et grands axes. Toutes nos bornes sont communicantes, supervisées et conformes aux référentiels en vigueur.

E-WALLBOX RÉSIDENTIEL & COPROPRIÉTÉ	Puissance 3,7 / 7 / 11 / 22 kW AC	Configuration 1 point de charge	Usage type Maison individuelle, copropriété, place réservée.
E-SMART 7 ENTREPRISES & ZONES COMMERCIALES	Puissance 1x7 ou 2x7 kW AC	Configuration Murale ou sur pied	Usage type Parkings d'entreprises, hôtels, restaurants, commerces.
E-SMART 22 ENTREPRISES & ZONES COMMERCIALES	Puissance 1x22 ou 2x22 kW AC	Configuration Murale ou sur pied	Usage type Sites avec rotation rapide, recharge en moins de 2 h.
E-TWIN 2x22 PARKINGS PUBLICS & PRIVÉS	Puissance 2 points de charge 22 kW AC	Configuration Sur pied + écran	Usage type Sites recevant du public, gestion d'énergie dynamique.
E-PREMIUM AC COLLECTIVITÉS & SYNDICATS	Puissance 2x22 kW AC	Configuration Inox 304, parafoudre, anti-graffiti	Usage type Voirie publique, places communales, conforme ADVENIR.
E-DUTY AC/DC RECHARGE RAPIDE MIXTE	Puissance 22 kW AC + 25 ou 50 kW DC	Configuration Combo CCS / CHAdeMO	Usage type Stations relais, axes routiers, flottes professionnelles.
E-PREMIUM AC/DC RECHARGE ULTRA-RAPIDE	Puissance 22 kW AC + 25 / 50 / 100 kW DC	Configuration Écran 10", paiement CB	Usage type Centres commerciaux premium, stations littorales.
E-DC FAST STATION HUB	Puissance 2x50 kW DC ou 1x100 kW DC	Configuration Allocation dynamique de puissance	Usage type Hub multi-véhicules, longues distances.

E-WALLBOX — Résidentiel & copropriété

Disponible — Borne murale ou sur pied, idéale pour le domicile, les copropriétés et les places réservées en entreprise.

Puissances disponibles	3,7 — 7 — 11 — 22 kW (mono ou triphasé)
Points de charge	1 prise T2S ou câble T2 attaché (5 m)
Boîtier	Aluminium + technopolymère, version sur pied disponible
Indice protection	IP54 / IK10 — Intérieur ou extérieur
Identification	Lecteur RFID/NFC inclus
Protections	Différentielle 30 mA déportée (à la charge de l'installateur)
Communication	Compatible OCPP 1.6 / 2.0.1, modem 4G en option
Supervision	Plateforme web sécurisée, mises à jour à distance
Conformité	EV Ready 1.4 — Mode 3 — IEC 61851
Garantie	12 mois pièces et main-d'œuvre (extensible)

Pour qui ?

- **Particuliers** — recharge nocturne sur place réservée, éligible crédit d'impôt CITE / TVA réduite (sous conditions).
- **Copropriétés** — solution individuelle ou collective avec sous-comptage, conforme au droit à la prise (décret n° 2020-1720).
- **Entreprises** — places conducteurs réservées, refacturation par badge.
- **Hôtels & gîtes** — service additionnel à la clientèle, intégration tarifaire.

E-SMART & E-TWIN — Entreprises & ERP

Disponible — Bornes AC murales ou sur pied, configurables 1 ou 2 points de charge, conçues pour parkings d'entreprises, ERP, hôtels-restaurants, centres commerciaux et zones d'activité.

E-SMART 7 / 22 kW

- Capot fonderie aluminium, IP55 / IK10
- 1 ou 2 prises T2S — RFID intégré
- Compteurs MID certifiés (refacturation)
- Protection différentielle intégrée
- Versions murale ou sur pied (PDL)
- Compatible OCPP 1.6 / 2.0.1
- Modem 4G, écran et TPE en option
- Personnalisation RAL et logo

E-TWIN 2x22 kW

- 2 véhicules sur 2 places de stationnement
- 4 connecteurs en 2 points de charge
- Anti-corrosion / anti-graffiti (option)
- Accessibilité PMR conforme
- Écran 10" tactile communicant (option)
- Gestion dynamique d'énergie (load-balancing)
- Évolutivité après installation
- Couleur au choix et personnalisation

Options communes

- Borne maître pour gérer jusqu'à **10 points de charge** (load-balancing statique)
- Module de pilotage **e-Power TIC** (consigne via télé-info compteur)
- Module dynamique **e-Power DYS** (mesure instantanée + kit e-Meter 200 A)
- Coffret de pilotage multi-stations (gestion énergétique avancée)
- Configuration **smart-charging** sur mesure (étude amont incluse)
- Prise type E (recharge vélo / trottinette / scooter électrique)
- Modem 4G, routeur déporté, terminal de paiement bancaire (TPE sans contact)

E-PREMIUM AC — Collectivités & syndicats

Disponible — Borne haut de gamme en **inox 304** conçue pour la voirie publique et les places communales. Conforme aux exigences ADVENIR voirie et aux référentiels collectivités.

Format	Sur pied — inox 304 — robuste IK10
Points de charge	2 prises T2 + 2 prises domestiques type E
Puissance	2 x 22 kW AC simultanés
Identification	Lecteur RFID intégré (carte régionale, badge mairie...)
Protections	Différentielles intégrées + parafoudre type 2
Mesure	Compteurs MID certifiés par point de charge
Communication	Modem 4G, OCPP 1.6 / 2.0.1, GIREVE / itinérance
Options	Écran tactile 10" multilingue, TPE bancaire, anti-graffiti, RAL personnalisé
Pied	Possibilité d'intégrer le coffret CIBE de raccordement
Conformité	ADVENIR voirie, AFIR, IRVE collectivités, accessibilité PMR

Évolutivité — Kit upgrade AC/DC

La E-Premium AC peut être **évoluée vers une borne mixte AC/DC** par installation d'un module 25 kW DC complémentaire, sans remplacement complet de l'infrastructure. Idéal pour les communes souhaitant déployer progressivement la recharge rapide.

Disponible également : kits de stickers (sol, totem, signalisation), RAL double couche pour zone humide, peinture anti-corrosion renforcée pour environnement tropical.

Recharge rapide AC/DC — E-DUTY & E-PREMIUM AC/DC

Disponible — Bornes mixtes alternatif/continu pour stations relais, axes routiers, flottes professionnelles, centres commerciaux premium et hubs de mobilité. Recharge possible en **15 à 40 minutes** selon le véhicule.

MODÈLE	AC	DC	CONNECTEURS	ÉCRAN
E-Duty 22/25	22 kW	25 kW	T2S + Combo CCS (CHAdeMO option)	10 pouces
E-Duty 22/50	22 kW	50 kW	T2S + Combo CCS (CHAdeMO option)	10 pouces
E-Duty 2x25 DC	—	2 x 25 kW	2 x Combo CCS — 1x50 kW dynamique	10 pouces
E-Premium 22/25	22 kW	25 kW	T2 + Combo CCS + prise E	10 pouces
E-Premium 22/50	22 kW	50 kW	Câble T2 + Combo CCS + prise E	10 pouces
E-Premium 22/100	22 kW	100 kW	Câble T2 + Combo CCS + prise E	10 pouces
E-Premium 2x50 DC	—	2 x 50 kW	2 x Combo CCS	10 pouces

Caractéristiques communes

- Borne en **inox 304** robuste, parafoudre intégré, bouton d'arrêt d'urgence
- Lecteur **RFID/NFC**, possibilité de **scanner code-barres** ou QR code
- Protections différentielles intégrées + compteurs **MID certifiés**
- **OCPP 1.6 / 2.0.1**, modem 4G, supervision temps réel
- Possibilité de paiement par **carte bancaire sans contact** (TPE sur borne)
- Allocation dynamique de puissance pour les stations multi-points DC
- Câbles **Combo CCS** 5 m, option 2■ câble **CHAdeMO**
- Conformité **AFIR** (Règlement UE 2023/1804) — paiement ad hoc obligatoire dès 50 kW

Infrastructures multi-bornes

Pour les **parcs de stationnement**, **copropriétés à grande échelle**, **flottes d'entreprise** et **centres commerciaux**, EGREENCITY'S déploie des armoires précâblées extensibles permettant de gérer jusqu'à 12 points de charge simultanés.

Armoire précâblée — disponible en deux versions

VERSION	DÉPARTS	EXTENSIBLE À	CARACTÉRISTIQUES
Armoire 7 kW	6 x 7 kW	12 x 7 kW	Structure aluminium, boîtier maître intégré, option PDL, départs par le
Armoire 22 kW	5 x 22 kW	10 x 22 kW	Structure aluminium, boîtier maître intégré, option PDL, départs par le

Options de raccordement & sécurité

- **Sectionneur général 4 x 160 A** intégré (en remplacement option PDL)
- **Sectionneur général 4 x 400 A** pour fortes puissances
- Écran 10 pouces tactile en façade d'armoire
- Terminal de paiement bancaire (TPE) intégré à l'armoire
- Prise type E pour micro-mobilité (vélo, trottinette, scooter)
- Modem 4G + routeur déporté pour zones à faible couverture
- Pilotage énergétique multi-stations (e-Powerbox)

Délais de mise en œuvre

Pour une installation type E-Twin 2 x 22 ou borne publique : **4 mois maximum** après réception de la commande, dont études, raccordement EDF, génie civil, pose du compteur (par organisme agréé) et mise en service par technicien IRVE qualifié. Délai compressible selon disponibilité du fournisseur d'électricité.

Réglementations & conformité

2025-2026

EGREENCITY'S installe et exploite ses infrastructures dans le respect strict des réglementations européenne, française et locale en vigueur à la date de l'édition de cette plaquette.

Cadre européen — Règlement AFIR

Le **Règlement (UE) 2023/1804** du 13 septembre 2023 — dit **AFIR (Alternative Fuels Infrastructure Regulation)** — entré en application le **13 avril 2024**, impose un déploiement minimal de stations de recharge rapide tous les 60 km le long du réseau RTE-T, ainsi que des obligations strictes de paiement (carte bancaire sans contact obligatoire dès 50 kW), de transparence tarifaire et d'interopérabilité.

Cadre français — IRVE & qualifications installateurs

- **Décret n° 2017-26** modifié relatif aux infrastructures de recharge — interopérabilité, accessibilité, signalétique.
- **Arrêté du 12 janvier 2017** modifié sur la qualification des installateurs IRVE — obligation de qualification mention **IRVE-P1, P2 ou P3** selon la puissance.
- **Loi LOM** (24 décembre 2019) — pré-équipement obligatoire des parkings neufs (résidentiels et tertiaires) et droit à la prise renforcé.
- **Décret n° 2020-1720** — droit à la prise en copropriété, délai de réponse du syndicat encadré.
- **Décret tertiaire** (Éco Énergie Tertiaire) — réduction de 40 % de la consommation énergétique à 2030, intégrant la recharge VE.

Programme ADVENIR (édition en cours)

Le programme **ADVENIR**, financé par les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), subventionne le déploiement de bornes pour particuliers en copropriété, entreprises, collectivités, parkings publics et flottes. EGREENCITY'S est **partenaire ADVENIR** et accompagne ses clients dans le montage du dossier de prime.

Conditions techniques (voirie & ERP)

- Puissance 3,7–22 kW/PdC : socle T2 ou T2S NF EN 62196-2 obligatoire dès le 1■■■ point.
- Puissance > 22 kW/PdC : connecteur **type 2 EN 62196-2** en AC + **Combo CCS** en DC, CHAdeMO en option.
- Signalisation des places de stationnement équipées (panneaux, marquage au sol).
- Système d'identification de l'utilisateur (RFID, badge, QR, application).
- Contrat de maintenance avec inspection annuelle minimum sur 36 mois.
- Document attestant de la qualification IRVE de l'installateur.
- Système de pilotage et de supervision énergétique obligatoires.
- Connexion à la plateforme **GIREVE** pour l'interopérabilité — itinérance.
- Enregistrement des données statiques sur **data.gouv.fr**.
- Conformité **RGPD** pour les données personnelles utilisateurs.

Installation, maintenance & SAV

EGREENCITY'S vous accompagne sur l'intégralité du cycle de vie de votre infrastructure de recharge — de l'étude de faisabilité jusqu'à la supervision quotidienne et la maintenance corrective.

Notre processus en 6 étapes

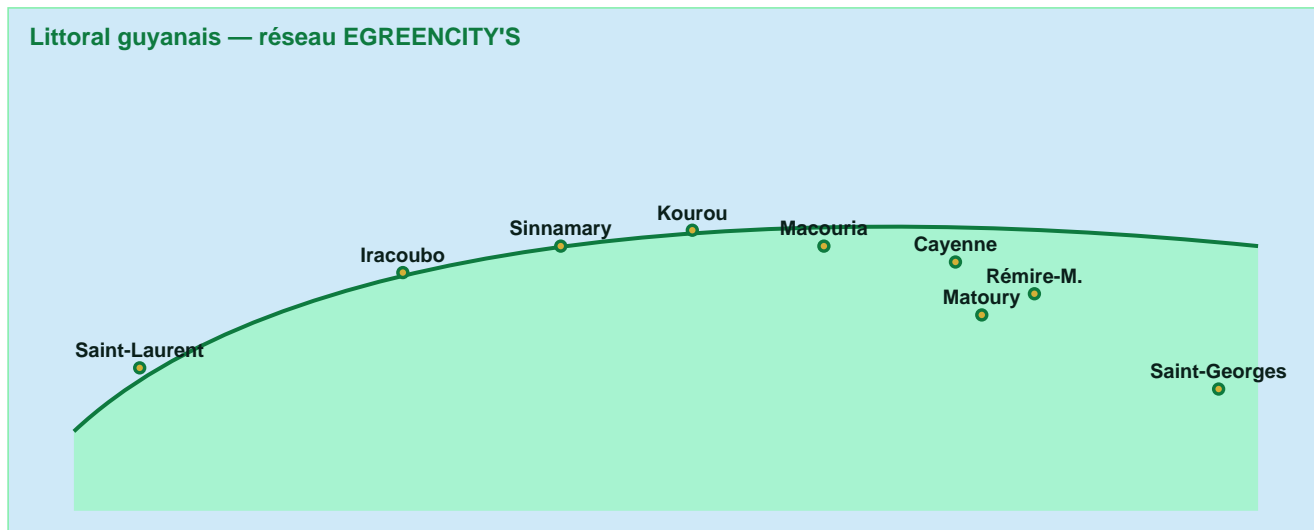
1	AUDIT Visite technique du site, mesure de la puissance disponible, diagnostic du tableau électrique, identification des contraintes.
2	ÉTUDE Dimensionnement, choix du modèle, plans d'implantation, calculs de section de câble, plan de signalisation.
3	DEVIS Proposition technique et financière détaillée, montage du dossier ADVENIR / CEE / aides locales le cas échéant.
4	RACCORDEMENT Coordination avec EDF / GRD pour la pose du compteur, génie civil si nécessaire, certificats.
5	INSTALLATION Pose par technicien qualifié IRVE, paramétrage OCPP, test de mise en service, formation utilisateur.
6	SUPERVISION Mise sous supervision 24/7, contrat de maintenance, rapports mensuels, intervention sous 48 h ouvrées.

Garantie & SAV

- ✓ **Achat matériel** : garantie constructeur 12 mois, extensible jusqu'à 36 mois.
- ✓ **Location matériel** : garantie équivalente à la durée du contrat, remplacement systématique en cas de panne.
- ✓ **Stock local** en Guyane pour intervention rapide — pièces critiques toujours disponibles.
- ✓ **Contrat de maintenance 36 mois** obligatoire ADVENIR : 1 inspection préventive/an minimum.
- ✓ **Formation** assurée par organismes Qualifelec et AFNOR (mention IRVE).

Notre déploiement en Guyane

EGREENCITY'S construit le premier réseau guyanais de bornes de recharge publiques, conçu pour permettre les déplacements longue distance sur l'ensemble du littoral, de Saint-Laurent-du-Maroni à Saint-Georges de l'Oyapock.



Communes desservies — phase 1 (2026-2027)

Saint-Laurent-du-Maroni • Iracoubo • Sinnamary • Kourou • Macouria • Cayenne • Rémire-Montjoly • Matoury — couverture étendue à Saint-Georges-de-l'Oyapock et aux communes de l'intérieur en phase 2.

Cibles d'implantation

- **Mairies & bâtiments publics** — démarches de cession effectuées auprès des collectivités.
- **Administrations, écoles publiques, équipements de santé** (hôpitaux, EHPAD).
- **Centres commerciaux, supermarchés, épiceries** avec parkings clientèle.
- **Hôtels, restaurants, gîtes touristiques** — services additionnels.
- **Stations-service du littoral** (RN1, RN2) — recharge rapide DC.
- **Concessionnaires automobiles** partenaires des constructeurs VE.

Travaillons ensemble

Étude personnalisée gratuite, devis détaillé et accompagnement ADVENIR sur tous nos projets.

CONTACT	LUDOSKY Loïc Président — Fondateur
WEB	egreencitys.com
E-MAIL	egreencitys@gmail.com
TÉLÉPHONE	+33 (0)6 51 14 11 18
SIÈGE	Macouria — Guyane française (973)

SIRET 878 682 854 — Société française basée à Macouria, Guyane.
EGREENCITY'S — Tous droits réservés. Édition 2026.

Cette plaquette présente notre offre commerciale 2026.
Caractéristiques techniques susceptibles d'évolution. Documents à valeur informative.